CHRONIQUE

DES ÉTUDES LATINES

PAR J. MAROUZEAU

I. — Vie de la Société.

Le principal événement de la vie de notre Société dans ce premier semestre a été la célébration de sa dixième année d'existence. Cette fête, dont on trouvera ci-dessus le compte-rendu (p. 33 et suiv.), a été l'occasion pour de nombreux membres français et étrangers de manifester leur attachement à la Société et de signaler les services qu'elle leur rend.

— La Société a été saisie à sa séance de février d'un Rapport de M. Albertini tendant à faire apparaître la nécessité d'organiser en France un service d'antiquités. Un Comité, nommé immédiatement, s'est réuni le 11 mars et a élaboré un texte de vœux qui, transmis aux autorités compétentes, a été favorablement accueilli et immédiatement suivi de réalisation. On trouvera ci-dessous, p. 54 et suiv., le compte-rendu de cette démarche.

— Le Groupe romand semble appelé à faire école. Un certain nombre de latinistes de la Belgique wallone se concertent actuellement pour constituer un groupement semblable qui se superposerait aux sociétés scientifiques existant en Belgique sans faire double emploi avec elles.

— L'administrateur de la Société a été invité ce printemps à faire quelques conférences au Danemark et en Suède. Il a été reçu en particulier par les Universités de Copenhague, Lund, Stockholm, Upsal, par l'Académie danoise, par la Société philologique et le Cercle linguistique de Copenhague, par la Société des humanistes de Stockholm. L'accueil qu'il a reçu, les paroles qui lui ont été adressées allaient pour une bonne part à la Société dont il était heureux d'apporter le message ; dans ces Universités où la tradition des études classiques est si vivante et assurée par des maîtres si éminents, il a été agréable de recueillir les témoignages d'attachement à notre Société, dont la première ambition est d'être internationale.

— Un des membres les plus actifs de notre Société, M. P. Faider, de

l'Université de Gand, appelé récemment à l'Université de Strasbourg, à titre de professeur d'échange, pour donner une série de conférences, nous écrit pour nous dire à quel point l'atmosphère de sympathique collaboration créée par la Société des Études latines a contribué à rendre son séjour agréable et fructueux.

II. — Cours, congrès, voyages.

M. H. Lévy-Bruhl nous apporte des renseignements intéressants sur le *Congrès international de droit romain* qui a été organisé en Italie en avril dernier à l'occasion du XIV^e^ Centenaire du Digeste. La première partie du Congrès s'est tenue à Bologne, la seconde à Rome, concurremment avec le troisième Congrès des *Studi Romani*. Environ soixante-dix romanistes y firent des communications sur les sujets les plus divers. C'est dire qu'il ne saurait être question d'en dresser ici la liste. Elles seront du reste publiées, nous dit-on, dans un très court délai. Il convient en tout cas de signaler ici le « clou » du Congrès, l'annonce de quelques pages de Gaius découvertes par M. Arangio-Ruiz sur un papyrus. Ce texte intéresse spécialement les juristes, mais, comme toute source nouvelle, il ne peut laisser indifférents les latinistes en général. On nous en promet la publication pour le mois de septembre.

— L'Institut interuniversitaire italien vient de publier une élégante brochure donnant tous les renseignements sur les *Cours de culture et de langue pour étrangers en Italie en 1933*. Les cours qui touchent aux études latines sont surtout, pour l'été, ceux qu'organise à Rome en juillet-août l'Italo-American Association : archéologie et histoire de l'art, vie privée et vie publique des Romains. Pour les conditions d'inscription et les facilités de voyage (visa gratuit pour les passeports, entrée gratuite dans les musées, réductions sur les chemins de fer), on peut s'adresser à l'*Istituto interuniversitario italiano*, 28, Via del Tempio di Giove, Roma, 18.

— En Angleterre, l'*Association for the reform of latin teaching* donnera à Chichester (Sussex) du 28 août au 8 septembre un *Cours de méthodologie de l'enseignement de la langue latine*. S'adresser à Miss F. F. Moor, 10, Church Street, Old Headington, Oxford.

— Le quinzième *Congrès international de l'enseignement secondaire* se tiendra à Riga dans la dernière semaine de juillet 1933. S'adresser au D^r^ L. Adamovics, Raina Bulvaris, 29, I gimnazija, Riga, Lettonie.

— Faisant suite aux deux premiers Congrès tenus à La Haye et à Genève, le troisième *Congrès international de linguistes* se réunira cette année à Rome, du 19 au 26 septembre. Des trois sections prévues, les deux premières sont susceptibles d'intéresser les latinistes : problèmes

généraux de linguistique, langues indo-européennes. Les questions prévues pour la discussion en séance plénière sont les suivantes : aspect individuel et aspect social du langage ; influences réciproques entre les langues comme cause d'innovation ; rapports entre le son et l'idée ; rapports entre la langue et le caractère national ; l'origine des éléments morphologiques dans les langues indo-européennes ; le problème de la parenté entre les grands groupes linguistiques ; analogies entre la méthode appliquée à l'histoire des langues et celle qui convient à l'étude des traditions populaires et arts figurés, etc.

La participation au Congrès est fixée à 50 lire (25 lire pour les membres de la famille d'un congressiste) ; les renseignements peuvent être demandés à la *Commissione nazionale italiana per la cooperazione intellettuale*, Via del Conservatorio, Roma 115.

— L'Association G. Budé organise pour cet été une cinquième croisière, qui sera essentiellement une visite des îles grecques de la mer Égée avec escales en Grèce et en Asie Mineure : départ de Marseille le 7 septembre, visite de : Ithaque et Zanthe, Olympie, Santorin, la Crète, Rhodes, Samos, Éphèse, Mytilène, Skiathos et Skyros, Délos, Athènes, Corinthe, Tirynthe, Argos et Mycènes, Sparte, retour à Marseille le 29 septembre. La croisière étant organisée pour les membres de l'Association, toute personne qui désire y prendre part doit adhérer à l'Association et verser la cotisation (20 francs pour la France, 30 francs pour l'étranger), qui donne droit au service du Bulletin de l'Association. Les renseignements sont fournis au siège de l'Association, 95, boulevard Raspail, Paris, VI^e^.

III. — Périodiques et Sociétés.

L'essor des études classiques en Roumanie se marque par la création d'une nouvelle Revue, due à l'initiative de l'entreprenant et infatigable S. Lambrino. Non content d'avoir mis sur pied la *Revista istorica romana*, qui a été annoncée ici même, M. Lambrino va assurer la publication d'une Revue consacrée spécialement aux antiquités roumaines sous le titre *Istros, Revue roumaine d'archéologie et d'histoire ancienne.*

La Revue sera destinée à des études d'histoire et d'archéologie générale préhistorique et gréco-romaine, mais le noyau sera formé par les études et les informations relatives aux régions qui s'étendent sur les deux rives du Danube inférieur. Elle informera le public étranger sur les travaux exécutés ou publiés en Roumanie en premier lieu et, dans la mesure du possible, sur ceux des pays voisins : Bulgarie, Albanie, Serbie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Russie. Le premier numéro, janvier-juin, paraîtra au commencement de juin, le second au commencement de décembre.

— Une *Societas linguae latinae* vient de se fonder à Varsovie pour « adapter le latin à l'usage international ». Les auteurs de la circulaire adressée à notre Société, M. Th. Zielinski, président, et M. I. Wieniewski, secrétaire, signalent les efforts accomplis dans différents pays pour faire du latin la langue universelle de la science, se proposent de soumettre leur projet à la Commission internationale de coopération intellectuelle et de constituer une Commission internationale de philologues qui établirait un Lexique de la langue latine adaptée aux nécessités modernes. Ils demandent aux latinistes des différents pays d'adresser leurs conseils et leurs observations au *Secrétaire, M. I. Wieniewski, Warszawa, Polna 46 m. 17.*

IV. — Travaux en cours et en projet.

L'*Unione accademica nazionale* d'Italie, qui se donne pour mission d'assurer en ce qui concerne l'Italie la réalisation des projets de l'Union académique internationale, a entrepris la publication des *Inscriptiones Italiae.* Deux fascicules ont déjà vu le jour, dus à MM. P. Barocelli et G. Corradi, et comprenant les inscriptions de la XI^e^ région ; un troisième va paraître, de M. J. Mancini, qui contiendra les inscriptions de Tibur, et les fascicules suivants se succéderont par régions, épuisant le matériel épigraphique des municipes et des colonies sur tous les territoires aujourd'hui rattachés à l'Italie. La publication comporte non seulement des reproductions et descriptions d'inscriptions, mais aussi des préfaces et des commentaires fournissant l'essentiel des instruments historiques propres à éclairer l'épigraphie.

— Le professeur E. A. Lowe annonce, dans la collection de l'Université d'Oxford, la publication prochaine de la première partie de son recueil des *Codices latini antiquiores*, qui constituera un guide précieux pour les manuscrits latins antérieurs au IX^e^ siècle. L'ouvrage sera complet en dix parties ; la première, avec 44 pages de texte et 34 planches, sera consacrée aux manuscrits du Vatican.

— M. F. Grat a mis à profit un séjour en Espagne pour amorcer la réalisation d'un projet, qu'il avait signalé ici même (t. IV, p. 33), d'un relevé critique et complet des manuscrits des classiques latins ; les résultats de l'enquête très fructueuse qu'il a menée en Espagne font l'objet d'un exposé dans cette *Revue* même, p. 62.

— M. L. Laurand, l'infatigable cicéronisant, est en train d'imprimer un petit ouvrage où il a condensé tout ce qu'il estime avoir à dire d'essentiel sur Cicéron, en insistant sur les questions dont il n'a trouvé la solution qu'après de longues études, comme la culture intellectuelle de Cicéron, la caractéristique de son éloquence, ses idées personnelles en

philosophie, l'évolution de son style et quelques côtés de sa vie extérieure, sa fortune, ses villas, etc. L'ouvrage paraîtra à la Société « Les Belles-Lettres ».

— M. A. Grisart, qui a remporté cette année en Belgique le second prix au Concours universitaire avec une thèse sur *les sources de la biographie de Virgile*, pense à compléter cette étude par une *Biographie critique de Virgile*, qui promet d'être fort utile après l'envahissement que nous a valu la célébration du bi-millénaire virgilien. Il est bon de noter que le terrain se trouve déblayé par la *Bibliography of Vergil*, que notre confrère M. F. Peeters vient de publier dans le Bulletin XXVIII du *Service Bureau for classical teachers* de l'*American classical league* de la New-York University.

— Dans la thèse récente qu'il a brillamment soutenue sur *Ratio et les mots de la famille de reor*, M. A. Yon signalait (en particulier p. 50) l'intérêt qu'il pourrait y avoir à faire l'histoire des verbes d'opinion, auxquels il se trouve lui-même amené à consacrer un chapitre. A cette suggestion il a été répondu avant la lettre : le P. N.-J. Twombly, professeur américain en mission d'études, actuellement élève à l'École pratique des hautes études, prépare une étude des verbes du type *credo*, *puto*, *duco*, *existimo*, *opinor*, *etc.*, qu'il poussera probablement jusqu'à la littérature ecclésiastique, où les mots de ce groupe prennent un nouvel intérêt et un nouvel essor.

— M. A. Yon lui-même, qui, à titre de thèse complémentaire, a établi une édition du *De fato*, enrichi d'une importante préface, a l'intention, en même temps qu'il s'attaquera aux autres ouvrages philosophiques de Cicéron, d'entreprendre une étude générale du rôle de Cicéron comme introducteur de la philosophie à Rome.

— M. A. W. de Groot, amené à préparer une seconde édition de son ouvrage paru dans notre collection d'études latines : *La prose métrique des anciens*, et déjà épuisé, projette d'élargir considérablement le cadre de cette étude et d'aborder la question générale du rythme appliquée à la poésie et à la prose latines.

V. — Suggestions de travaux.

Au terme de ces dix années pendant lesquelles je me suis appliqué à réunir à cette place conseils, suggestions, projets et programmes de travaux, j'aimerais, d'une part en me référant aux termes du Rapport que j'ai présenté à l'occasion de notre fête décennale (cf. ci-dessus, p. 38), d'autre part en utilisant les tables récapitulatives parues à la fin du tome VIII de cette *Revue*, me livrer avec mes lecteurs à une sorte d'examen général et de revision des tâches offertes au latiniste.

Nous vivons en un temps où le bilan de nos connaissances est dûment enregistré : le latiniste tient à sa disposition dans chaque bibliothèque une ample provision d'ouvrages de référence : encyclopédies, dictionnaires, manuels généraux ou propres à chaque discipline, ouvrages scolaires et d'initiation, collections de textes et de traductions. Dans le domaine de la bibliographie, avec la *Bibliotheca philologica classica* de Klussmann qui va de 1878 à 1896, la *Rétrospective* qu'achève de préparer M. Lambrino pour les années 1896 à 1914, les *Dix années de bibliographie classique* que j'ai publiées moi-même pour la période de 1914 à 1923 et l'*Année philologique* qui nous assure depuis cette dernière date la bibliographie courante, tout ce qu'a produit la science de l'antiquité depuis un demi-siècle est à la disposition soit de l'étudiant qui cherche une initiation rapide, soit du professeur qui a besoin pour son enseignement d'une sûre mise au point, soit du savant qui veut être au courant de ce qui se fait dans son domaine et du spécialiste qui doit pouvoir trouver rapidement, en dehors de sa discipline propre, le renseignement fourni par un autre spécialiste. En aucun temps le latiniste n'a été aussi abondamment pourvu d'instruments de travail. En aucun temps aussi il n'a eu plus de tâches et d'obligations. Ses devoirs s'accroissent avec ses moyens.

Un premier regret à exprimer est celui de n'avoir pas à notre disposition le trésor d'éditions de textes que pourrait faire attendre l'état de nos connaissances. Sans doute les collections de textes abondent ; pour ne pas parler des séries étrangères : Teubner, Velhagen, Oxford, Loeb, Paravia, Bernat Metge..., la France possède maintenant, outre d'anciennes collections scolaires, G. Budé en pleine production, Garnier remanié, Hatier qui s'organise... Mais ce qu'on cherche en vain, surtout chez nous, hélas ! ce sont des éditions savantes. Deux choses disparaissent de nos collections de textes : le commentaire encyclopédique et l'appareil systématique, le moyen d'établir le texte et le moyen de le comprendre. Est-ce la faute des éditeurs? N'est-ce pas aussi celle des auteurs? N'est-ce pas un peu celle des maîtres? Un fait certain, c'est que le travail d'édition n'attire plus, les cours de préparation philologique n'ont plus de public ; les latinistes qui se vouent au travail d'éditeur (et il en faut beaucoup pour alimenter les collections) croient avoir tout fait quand ils ont présenté une édition qui résume le travail des éditions précédentes. On pense ainsi n'abandonner que des détails et une science de luxe ; en fait, on ruine peu à peu le fondement de tout travail solide et on fait que bientôt ce qu'on estime être l'essentiel, ne reposant plus sur rien, perdra toute valeur scientifique et toute garantie. C'est là suivre la marche inverse de celle qui a assuré depuis un siècle le progrès des sciences de la nature, en méconnaissant que seule une étude irréprochable des élé-

ments peut conduire aux vues d'ensemble et aux découvertes. Au train dont vont les choses, l'édition risque de descendre bientôt au niveau « Nisard » ou « Lemaire » d'où cinquante années de travail méthodique et acharné l'avaient enfin tirée. Il faut que les jeunes latinistes qui aspirent à faire œuvre scientifique s'attachent à une préparation systématique qui les familiarisera avec la paléographie, l'histoire des textes, la méthode critique, la technique de l'édition. Il faut surtout qu'ils acquièrent le sens, le goût et l'usage de la critique et s'astreignent au travail difficile, le seul productif. Pratiquement, il faudra qu'on se décide à réaliser un type d'édition tel que d'abord la critique du texte y soit entourée de toutes garanties, qu'ensuite le commentaire y trouve sa place d'honneur, étant entendu que, si un savant n'y suffit pas, il fera appel à la collaboration des spécialistes. Si l'on veut des modèles pour ce genre de réalisation, on n'a qu'à regarder une édition comme celle du *De divinatione* que nous devons à M. St. Pease, ou celle des *Satires* d'Horace de P. Lejay, ou celle du poème de Lucrèce, que nous ont donnée en fructueuse collaboration MM. A. Ernout et L. Robin.

Dans l'ordre des disciplines grammaticales, si nous avons d'excellents manuels de phonétique, morphologie, syntaxe, il nous manque un ouvrage sur l'orthographe latine. Depuis le manuel vieilli de Brambach, nous n'avons aucune mise au point ni des usages, ni des théories, et à chaque instant le phonéticien, l'historien de la langue, le comparatiste se trouvent à court de renseignements sur la façon dont les Latins écrivaient (en particulier, la question de la ponctuation demanderait une étude approfondie). L'embarras des éditeurs, au moment d'adopter pour le texte qu'ils publient un système orthographique, se traduit dans leurs préfaces par un aveu d'ignorance et le choix d'un système arbitraire.

L'étude du vocabulaire, histoire des mots et histoire des significations, est appelée à faire de grands progrès, sinon à se renouveler complètement, si l'on prend pour base le Dictionnaire étymologique de Ernout-Meillet. Il y a dans cet ouvrage l'amorce de quantité de monographies qui appelleront à leur suite une systématisation. Il faudra pour poursuivre utilement les recherches de ce genre des instruments de travail nouveaux : d'une part, confection d'Index d'auteurs, dans le sens qui a été indiqué ici plusieurs fois par M. Faider et par moi-même ; d'autre part, préparation d'Index de mots et d'Index d'éléments morphologiques qui nous fourniraient pour tel terme ou telle formation la référence des publications où il en est traité, suppléant au Thesaurus inachevé et remplaçant avantageusement les répertoires et catalogues souvent inutilisables de Neue-Wagener, Georges, Paucker.

L'étude des mots n'épuise pas l'étude du vocabulaire. Il faut se déshabituer de considérer le mot comme une unité indépendante, tel qu'il

figure dans le dictionnaire. Le mot est à saisir dans le cours de l'énoncé, avec ses attaches, ses appartenances, en considération des rapports de sens, de construction, de voisinage, qui le lient aux autres éléments de la phrase, et font qu'il convient de parler du rôle d'un mot plutôt que de sa signification. Pratiquement, plus que l'étude des mots isolés, plus que celle des familles de mots, que reconnaît l'analyse linguistique, mais non en général la conscience du sujet parlant, l'étude des groupes devra retenir l'attention : groupes étroits et locutions composées, groupes d'usage, formules, clichés, phrases-mots, unités secondaires dont l'étude conduit, d'une part, à mieux apprécier le matériel lexicographique, d'autre part, à amorcer l'étude stylistique.

La stylistique est une science mal reconnue, mal définie, mal dénommée ; étude victime de conceptions surannées et dont la méthode même est à découvrir. Nous étudions le style d'après les principes qui ont été scolastiquement posés par les anciens, ignorants de toute science du langage, ou plutôt nous n'étudions pas le style, nous l'apprécions, substituant une esthétique à une technique. Qu'est-ce en réalité que le style? Qu'est-ce qu'un procédé de style? Quel en est le mécanisme et par quoi le fait de style se distingue-t-il du fait de langue? A quelle partie de la langue s'applique la stylistique et quelle place demande-t-elle dans l'étude du langage? Telles sont les questions que l'auteur de ce Rapport a plusieurs fois abordées dans cette *Revue*, mais dont la solution demandera bien des monographies et essais préalables.

Un ordre d'études est en marge de la stylistique, qui est loin d'être défriché ; c'est l'ensemble des considérations qu'on range sous le titre de l'ordre des mots : comment la place des mots est-elle déterminée par la syntaxe, par l'usage, par le sens, par les besoins d'expression, la recherche de l'intensité, par le contexte antérieur ou prévisible, par les circonstances de l'énoncé, par la mentalité du sujet parlant, par l'attitude du sujet entendant, en vue d'effets de surprise, d'attente, de suspension, de contraste...? Il y a là une foule de problèmes délicats, qui en même temps qu'à la grammaire touchent à la psychologie du langage.

Psychologie du langage encore, et aussi sociologie du langage, tout ce qui regarde les tons, les genres, les qualités de l'énoncé : rapports de la langue littéraire avec la langue traditionnelle et archaïque, de la langue familière avec celle de la poésie, conciliation et opposition des diverses tendances : imitation et différenciation, relations entre la langue écrite et la langue parlée...

Il faudra s'habituer aussi à ne pas séparer par une analyse artificielle la langue et la pensée. Des ouvrages comme ceux de MM. F. Brunot, H. Delacroix, Ch. Bally ont montré l'intérêt qu'il peut y avoir à suivre la marche inverse de la marche traditionnelle, c'est-à-dire à partir de la pensée

pour aller à l'expression. Mine inépuisable de recherches, qui consisteraient à s'interroger sur les aspects que revêt la pensée du sujet parlant : expressivité et affectivité, intensité et atténuation, modes de l'affirmation et de la négation, doute et certitude, vague et précision, suggestion de la pensée par les mots, etc.

Entre les disciplines grammaticales et la littérature se trouve un domaine mixte, que n'ont suffisamment exploré ni les grammairiens, ni les historiens de la littérature ; c'est celui des sciences du rythme et du mètre.

D'abord, sauf quelques manuels scolaires insuffisants, nous n'avons pas à proprement parler une Métrique latine ; nous n'avons pas de quoi nous débrouiller dans la versification même la plus élémentaire en apparence, celle des comiques. On dispute encore sur l'adaptation de la métrique grecque à la langue latine, sur la rigueur des lois prosodiques et des « licences » métriques, sur le mécanisme de l'hiatus, de la synérèse, de l'abrègement iambique, sur la constitution des groupes métriques, la valeur des coupes. Quand il y a double possibilité de scansion, de quel côté est la règle et de quel côté l'exception? Sur plusieurs points, la recherche a été amorcée par L. Havet dans son enseignement oral ; elle demande à être reprise et poursuivie en suivant certaines des directives qu'il a formulées, comme celle de l'orientation donnée par l'auteur au lecteur ou au récitant, l'élimination des amphibologies, etc.

Une question de plus en plus embrouillée à mesure que se prolongent les discussions des philologues est celle de l'ictus, avec les deux aspects de la scansion dits *arsis* et *thesis*. Qu'est-ce que le « lever » et le « poser »? Élévation de la voix qui articule ou du pied qui bat la mesure? Accent perceptible dans la récitation ou simple geste d'accompagnement? Il semble bien que la vérité ait été formulée récemment par M. M. G. Nicolau dans son livre sur *L'origine du cursus rythmique et les débuts de l'accent d'intensité*, mais la démonstration demande encore bien des apports de faits et d'arguments.

A la question de l'ictus est liée celle de l'accent. Sur ce point, la première chose à faire serait de ruiner d'un trait de plume tout le travail de ceux qui, depuis quelques années, ont torturé les textes, même dans des éditions scolaires (pauvres élèves !) jusqu'à ce que consentent à coïncider dans le vers accent et ictus métrique, au prix d'interversions, de groupements, d'enclises, d'exceptions et de licences. Ensuite, il faudra reconstruire, et chercher par des études de détail, portant surtout sur la période de transition entre l'accent tonique et l'accent d'intensité, à déterminer objectivement les rapports de l'accent métrique et de l'accent verbal.

Mais que dis-je? Pas plus que sur la nature de l'accent métrique on

n'est d'accord sur la nature de l'accent proprement dit : hauteur ou intensité? Sur ce point aussi les travaux de M. Nicolau promettent d'apporter la lumière ; mais il y faudra des efforts qui dépassent sans doute ceux d'un homme et même d'une génération.

Obscure encore demeure la question de la prose métrique, même après la controverse dont les ouvrages de MM. A. W. de Groot et F. Novotny représentent la dernière phase. Non seulement la nature de la clausule est encore incertaine en ce qui regarde le rôle du pied et le rôle du mot, mais sur la méthode même d'investigation et de détermination des clausules (comparative, mathématique, interne ou externe), on n'est pas d'accord. Faut-il s'en étonner? Cicéron lui-même, sur plus d'un point, n'est pas d'accord avec Cicéron.

A la question de la prose métrique et de la prose rythmique s'en joint une autre dont l'importance a récemment été soulignée ; c'est celle de la prose mesurée : technique de la période, rôle des membres et des incises, parallélismes et équivalences qui conduisent peu à peu la prose savante à être une sorte de versification mesurée de type français.

Cette question en soulève encore une dont l'intérêt est particulièrement vif ; c'est celle de ce que les Allemands ont appelé la « Schallanalyse ». Y a-t-il, dans une langue morte et écrite, aussi bien que dans une langue vivante et parlée, un rythme décelable, fait de groupements et dépendances de membres, de montées et descentes d'accentuation ou d'intonation, tel que, étant donnée par exemple une phrase complexe amputée d'un de ses membres, il soit possible, par un simple travail d'analyse phonique, de déceler la lacune, d'en découvrir la place et l'étendue? Les adeptes de la théorie se sont livrés à cette expérience sur un texte de Tacite, et l'épreuve leur a paru concluante. Quelque doute qui puisse subsister, même après expérience, il reste que la considération du débit est de première importance, surtout pour une langue qui, comme le latin littéraire, était avant tout un instrument d'expression oratoire. C'est la reconstitution du débit qui permet de déceler les nuances, les reliefs, les valeurs, et même parfois, comme l'a montré M. Ch. Bally, des rapports syntaxiques inexprimés (cas de la subordination par l'intonation). Seulement, la méthode n'est pas fixée, et je crains bien qu'elle ne doive être cherchée en sens inverse de ce qu'ont fait les promoteurs de la Schallanalyse. Comment reconstituer le débit sinon à la suite d'un minutieux travail d'analyse non phonique, mais stylistique? Pour savoir où se portent l'accent et l'intonation, comment se déploient la modulation et la cadence, il faut se laisser guider par des indices de sens et par le mécanisme de l'énoncé, par le jeu des répétitions, ellipses, renforcements, et surtout par les procédés d'ordre des mots, dont l'étude devrait être à la base même de la Schallanalyse.

La nouveauté et l'intérêt de toutes ces recherches réside peut-être moins dans la nature des choses que dans la méthode. Si les faits, dont la plupart sont connus, peuvent s'éclairer d'un jour nouveau, c'est à condition qu'on les examine à la lumière des conceptions de la linguistique moderne : valeur du signe, rapports du signifiant et du signifié, rôle de la psychologie, valeur de certaines notions longtemps réputées simples et essentielles, en réalité secondaires et relatives, telles que : logique, sens du mot, règle et exception... S'il peut y avoir progrès dans l'étude du latin comme de toute langue, morte ou vivante, c'est en élargissant les cadres transmis par la philologie de tradition gréco-romaine, c'est en cessant de pratiquer des méthodes issues de la vieille rhétorique, c'est en nous mettant, nous latinistes, à l'école de ceux qui ne le sont pas et qui nous apportent le secours de disciplines nouvelles.

Cette nécessité apparaît encore davantage si, au lieu de considérer seulement les textes et la langue comme si c'était là le tout du latin, on ouvre les yeux sur la littérature et l'histoire et la vie. C'est un domaine qui prête peut-être moins à de nouveaux défrichements ; pourtant, il y a là aussi une attitude à prendre qui pourrait renouveler les études. On a trop souvent regardé de l'intérieur les documents qui nous font connaître le monde et l'esprit latin. On a travaillé sur les textes sans en sortir, sans tirer tout le parti possible des sciences dites auxiliaires. On n'a pas assez fait appel à la collaboration des spécialistes venus du dehors : historiens, historiens des sociétés et des religions, archéologues et épigraphistes, ceux qui étudient les monuments et le sol et la nature. On n'a pas assez replacé les Latins dans leur milieu politique, social, culturel, naturel. Que d'incompréhensions venues de ce qu'on étudie chaque auteur comme un représentant d'une sorte de république universelle des lettres, conçue pour ainsi dire hors de l'espace et du temps, et non en même temps comme un homme d'un certain âge, d'une certaine patrie, d'un certain milieu !

D'une façon générale, la littérature est inexactement interprétée du fait qu'elle n'est pas replacée dans son cadre : comment se perpétue la tradition littéraire, par quels échelons, dans quels milieux? quel est à Rome aux diverses époques le monde qui lit, où est le public lettré? quels sont les « auctores » et quelle est la bibliothèque de chaque écrivain? Jusqu'où s'étend, socialement et géographiquement, le monde lettré? Quel est le degré de culture, quelle est l'influence des provinces, des pays conquis? quel est le rôle des voies de communication, routes et mers? quel est l'apport des étrangers? comment se constitue, comment se développe, comment agit l'esprit public? Autant de questions considérées souvent comme en dehors du domaine propre au latiniste, et qui sont en réalité préalables à une vraie compréhension des hommes et des œuvres.

Je m'arrête, pour ne pas décourager les explorateurs à force d'ouvrir devant eux des « terrae incognitae » ; mais si ce programme, très rapidement parcouru, est susceptible de provoquer et d'orienter les recherches, je dois faire remarquer aux travailleurs de demain que, grâce à l'effort de leurs devanciers, ils sont en état mieux qu'on ne l'a jamais été d'aborder des tâches nouvelles. Jamais les instruments de travail n'ont été aussi nombreux et aussi perfectionnés, jamais les voies n'ont été aussi exactement tracées ; mettre à profit ces conditions favorables serait justifier les efforts faits depuis dix ans dans le cadre de la Société des Études latines, et ce serait de la part de la génération qui monte le meilleur hommage à rendre à la génération qui descend.

J. Marouzeau.

UNE DÉMARCHE
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES
POUR
L'ORGANISATION D'UN SERVICE DES ANTIQUITÉS

M. E. Albertini, professeur au Collège de France, a présenté à la séance de la Société des Études latines du 11 février 1933 le Rapport suivant :

« Je viens aujourd'hui proposer à la Société des Études latines d'inscrire au programme de ses travaux une question d'ordre pratique ; je lui demande de chercher un remède à un mal dont souffrent en France nos études. Il s'agit en somme de mieux utiliser pour le progrès de nos connaissances les monuments archéologiques. Que notre Société soit dans son rôle et dans son domaine en s'occupant d'un tel sujet, c'est ce qui n'a pas besoin d'être démontré ; le *Bulletin archéologique* tient dans notre *Revue* une place significative, et nous sommes tous soucieux de ne point séparer les textes des documents archéologiques ou épigraphiques. La question même dont nous allons nous occuper a déjà été indiquée dans la *Revue*, en 1928 . M. Marouzeau, rendant compte (p. 108-109) du livre de M. Jean Colin (paru en 1927) sur *Les antiquités romaines de la Rhénanie*, puis revenant sur ce même livre dans sa *Chronique* (p. 125-126), appuie le vœu de M. Colin qui demande pour la France « la création d'un *Service des antiquités* tel qu'il en fonctionne parfaitement dans notre Afrique du Nord et chez tous nos voisins » (p. 39) ; et, dans le dernier fascicule de notre *Revue* (1932, p. 314), M. Marouzeau mentionne de nouveau ce desideratum, à propos de l'appel adressé par M. Blanchet aux collaborateurs éventuels de la *Forma Orbis Romani*.

Dans la phrase citée ci-dessus de M. Colin, l'adverbe « parfaitement » est d'un optimisme sur lequel je dois faire des réserves. Mon expérience personnelle me met en mesure d'affirmer que ce qui existe en Algérie n'est point « parfait ». Il est vrai cependant que l'Algérie, bien que régie par les mêmes lois que la France, a pu, de sa propre initiative, commencer à combler la lacune qui, dans la métropole, est restée totale. C'est en France qu'il y a le plus à faire, et que la tâche est le plus pressante. Quant aux autres pays, administrés par la France, qui possèdent des ruines antiques, Maroc, Tunisie, Syrie, ce sont des pays de protectorat